

Depuis plusieurs années, les personnels de l'Ehpad Les Lilas, soutenus par le syndicat Sud santé Sociaux, alertent sur la situation de leur établissement. : Effectifs insuffisants, encadrement absent, droit du travail non respecté, processus d'intégration des personnels dans la fonction publique (protocole signé en 2009) au point mort, épuisement physique et psychique nuisant à la prise en charge des résident-e-s...

A l'Ehpad Les Lilas de Vitry sur Seine le changement, c'est pour quand ?

Où en est on aujourd'hui ?

Après une année 2012 chaotique (absence de Direction, puis Direction intérimaire, absence d'encadrement, départ du médecin-coordonnateur...), après une année de lutte de l'ensemble des personnels (6 jours d'occupation de l'Ehpad tout en maintenant la continuité des soins pour obtenir un rendez-vous auprès de l'ARS !) et d'alertes auprès de tous les responsables (Direction, ARS, Ministère, Elu-e-s, Présidente du conseil d'administration...), la décision a été prise de l'intégration de L'Ehpad des Lilas au groupement des Ehpad du Val de Marne, déjà prestataire de l'Ehpad en matière de gestion des salaires et de l'informatique.

Quel changement au quotidien pour les personnels et les résidents ? Aucun !

Une directrice de site a bien été nommée et une cadre enfin recrutée mais **les effectifs restent notoirement insuffisants** et diminuent de semaine en semaine (départs, arrêts maladie) avec un recours massif à l'intérim, une désorganisation totale des plannings, une remise en cause systématique de la législation sur le temps de travail.

Des effectifs de misère

Ainsi le 3 janvier, une infirmière et un agent ont été amenés à travailler 10 heures de nuit après leur journée de 8 heures, faute de personnel. Le 7 janvier, l'infirmière a été également amenée à travailler de 7 heures à 15 heures, puis à revenir à partir de 18h30 du fait de l'absence de relève l'après-midi ... De ce fait, il n'y a pas eu d'infirmière pendant 3 heures dans l'Ehpad !

Les **repos supprimés** et les **journées doublées** sont devenus un mode de fonctionnement habituel.

Aujourd'hui, un des infirmiers titulaires ayant pris des congés, il reste **une infirmière titulaire pour assurer le service, avec des intérimaires, pendant 15 jours !**

A plusieurs reprises, l'équipe d'après-midi s'est trouvée réduite à **4 agents pour 72 résident-e-s !**

Les week-ends et les jours fériés, le service est régulièrement assuré uniquement par des personnels intérimaires ou vacataires, ne connaissant ni l'établissement, ni les résident-e-s.

De même pour certaines nuits, assurées par **2 agents vacataires** ne connaissant même pas le système d'ouverture et de verrouillage de la porte d'entrée. Que se serait-il passé dans une situation d'urgence nécessitant l'arrivée immédiate du Samu ?

Encore mieux ! Plusieurs agents, dont deux au moins travaillaient depuis plus de 3 ans sans interruption dans l'établissement ont vu leurs CDD non renouvelés. Et ce alors que l'établissement cumule les sous-effectifs !



Réglementation bafouée

Dans tous les domaines, la réglementation est bafouée, quelques exemples récents :

En matière d'hygiène et de prise en charge des résident-e-s,

La situation devient préoccupante : manque de matériel (gants, protections individuelles pour les résident-e-s, impossibilité de changer régulièrement les blouses...). Les personnels des cuisines se voient imposé d'aller faire le ménage après les repas sans pouvoir changer de blouse...

Les horaires des repas sont régulièrement décalés, faute de personnel.

En matière de gestion des personnels :

Les temps de pause ne sont pas respectés, de jour comme de nuit. Les plannings sont établis **sans aucune concertation avec les agents**.

Les fiches de paye sont très régulièrement incompréhensibles, voire erronées et les personnels n'obtiennent aucune réponse satisfaisante à leurs demandes d'explication ou de correction.

Depuis fin 2009, date de signature du protocole d'intégration des personnels dans la Fonction Publique Hospitalière, ceux-ci ont vu leur **rémunération gelée**, dans l'attente de cette intégration. Pourtant tant que l'intégration n'est pas effective, les personnels restent dans le cadre de leur convention collective qui prévoit une progression de carrière.

Et l'intégration des personnels dans la Fonction Publique Hospitalière ?

Depuis fin 2009, un accord prévoit le passage de l'Ehpad Les Lilas d'un statut associatif à un statut Fonction publique Hospitalière. Dans ce cadre, les personnels remplissant les conditions devraient avoir reçu une proposition d'intégration dans les grilles FPH. A ce jour, soit 3 ans plus tard, le Ministère de la Santé est toujours en attente d'une première initiative de la direction...

Celle-ci a reçu récemment les organisations syndicales de l'établissement pour les informer de sa décision de recevoir les personnels individuellement et de leur proposer **une année de stage** avant une éventuelle intégration dans la FPH ! Ce qui n'est en aucun cas prévu dans le protocole de 2012, ni même dans les textes réglementaires régissant ce type de situation !

Il s'agit sans doute là uniquement de faire des économies sur le dos des personnels en repoussant la date d'attribution de la prime d'intégration, dans un contexte où la gestion incohérente de l'établissement a rendu la situation financière plus qu'inquiétante.

De plus, les propositions salariales faites aux premiers agents reçus, ne semblent **pas conformes au protocole** de 2009. Le protocole prévoit également une négociation sur les déroulements de carrière pour les personnels en CDI qui ne satisfont pas aux critères d'intégration dans la FPH.

Le syndicat Sud Santé Sociaux informe l'ensemble des personnels que le protocole prévoit un délai de réflexion avant signature de la proposition. Sud Santé Sociaux engage les agents à ne rien signer lors de l'entretien (même sous pression de la Direction) et de prendre conseil auprès de leurs représentant-e-s syndicales.

Une telle situation de mépris des personnels et des résident-e-s est intolérable !

Le syndicat Sud-Santé Sociaux du Val de Marne réaffirme une fois de plus son inquiétude face à la dégradation des conditions de vie et de travail et son soutien aux revendications immédiates des personnels de l'Ehpad Les Lilas :



- **Une suspension des admissions de nouveaux ou nouvelles résident-e-s** tant que les conditions de travail des personnels et d'accueil des personnes âgées ne sont pas satisfaisantes ;
- **Le recrutement immédiat des personnels manquants** : aides-soignantes, AMP, infirmier-e-s, médecin, psychomotricien-ne...
- **Le respect dans tous ces aspects et la mise en œuvre immédiate du protocole d'intégration des personnels dans la Fonction Publique Hospitalière.**
- **La reprise d'un vrai dialogue social et du fonctionnement réglementaire des instances, avec la mise en place d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail**, pour permettre à toutes et tous une information et un débat clair sur le fonctionnement, l'état financier et les besoins immédiats de l'établissement. Le bon fonctionnement des instances doit également permettre d'aborder et de résoudre toutes les situations insupportables et contraires au droit du travail : heures supplémentaires non comptabilisées et/ou rémunérées, formations refusées, progression de carrière bloquée depuis 2010.